

La Ville de Morges lance un appel à candidature:

Restaurant de la Piscine du Parc des sports

L'exploitation du restaurant de la Piscine du Parc, dans l'enceinte de l'infrastructure, sera attribuée à un-e exploitant-e unique qui sera lié à la Ville de Morges par une convention d'une durée de 5 ans renouvelable.

L'établissement dispose d'une terrasse sur le toit, offrant un panorama ouvert sur le Léman et le massif du Mont-Blanc. L'infrastructure est dédiée à la baignade estivale, l'établissement peut cependant étendre son exploitation sur une plus longue période.

Délai pour le dépôt des dossiers: 15 décembre 2022

Contact: Office des sports, M. Olivier Bohren, responsable des infrastructures et manifestations sportives, à l'adresse sports@morges.ch ou par courrier à la Direction Bâtiments, sports et domaines, avenue de Riond-Bosson 14, 1110 Morges

Conditions: www.morges.ch/restaurentpiscine